

Olivier Charrier  
Expert-judiciaire  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

Jean-Yves Billon  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

Florent Dauxais  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

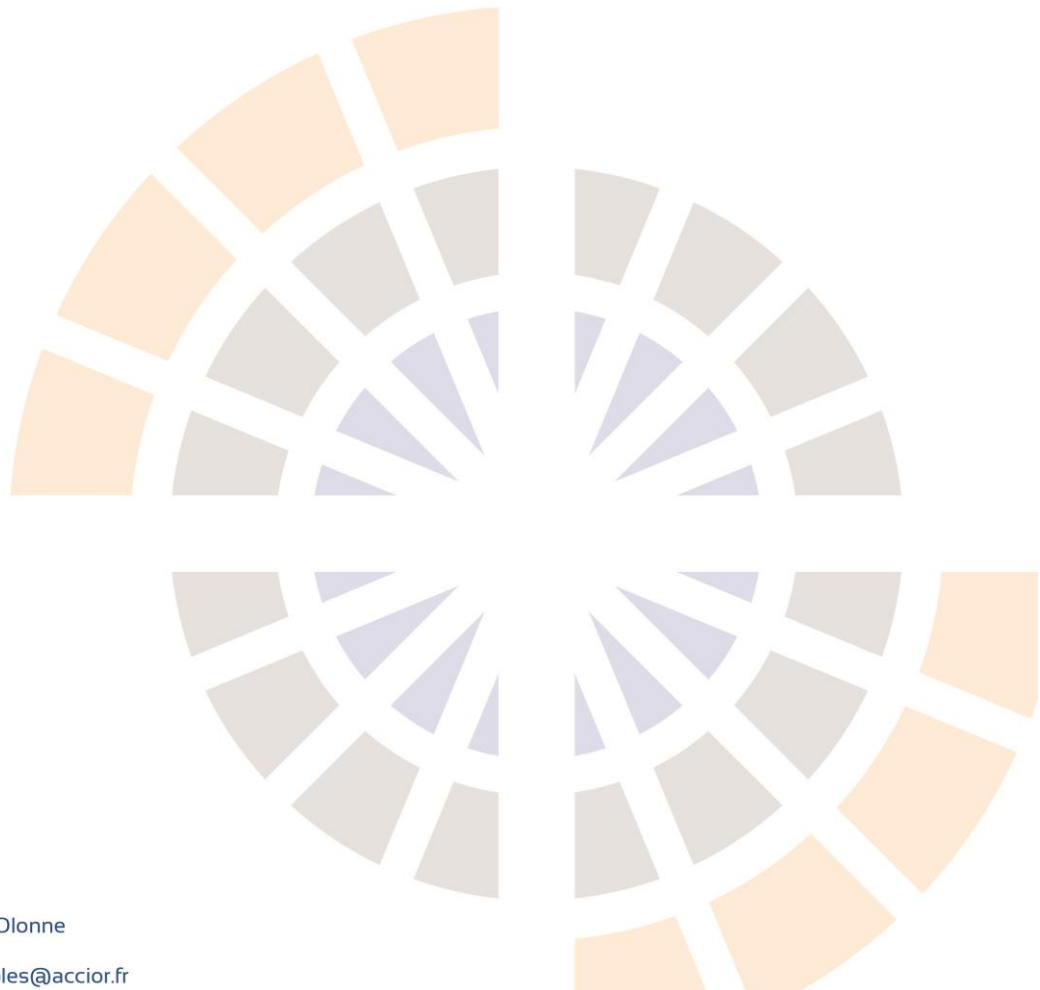
Claire Courtin  
Expert-comptable

## SA MAISON CLIO BLUE

Lieu-Dit La Tignonnière

85430 AUBIGNY

Comptes annuels  
au 30 Septembre 2017



 **Sommaire**

<b>Rapport de présentation des comptes annuels</b>	<b>2</b>
<b>Etats financiers</b>	
Compte de résultat	4
Bilan	5
<b>Dossier de gestion</b>	
Tableau de financement	7
<b>Annexe</b>	<b>8</b>
<b>Etats complémentaires</b>	
Soldes intermédiaires de gestion	23
Détail des soldes intermédiaires de gestion	24
Détail du bilan	26
Détail des emprunts	29
<b>Documents fiscaux</b>	

## Rapport de présentation des comptes annuels

### RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société SA MAISON CLIO BLUE  
Pour l'exercice du 01 octobre 2016 au 30 septembre 2017

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 56 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	4 856 989
Chiffre d'affaires	437 720
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>936</b>

Fait au Château d'Olonne  
Le 10 janvier 2018

Claire Courtin

Olivier Charrier

## 1. Etats financiers


**Compte de résultat**

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Production vendue	437 720	100,00	487 747	100,00	-50 027	-10,26
Autres produits	6 389	1,46	1 683	0,35	4 705	279,54
<b>Total</b>	<b>444 109</b>	<b>101,46</b>	<b>489 430</b>	<b>100,35</b>	<b>-45 322</b>	<b>-9,26</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Autres achats & charges externes	106 446	24,32	129 088	26,47	-22 641	-17,54
<b>Total</b>	<b>106 446</b>	<b>24,32</b>	<b>129 088</b>	<b>26,47</b>	<b>-22 641</b>	<b>-17,54</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>337 662</b>	<b>77,14</b>	<b>360 342</b>	<b>73,88</b>	<b>-22 680</b>	<b>-6,29</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.	4 889	1,12	6 122	1,26	-1 232	-20,13
Salaires et Traitements	305 993	69,91	309 609	63,48	-3 616	-1,17
Charges sociales	113 082	25,83	113 383	23,25	-301	-0,27
Amortissements et provisions	32 146	7,34	34 862	7,15	-2 715	-7,79
Autres charges	3		6		-4	-58,77
<b>Total</b>	<b>456 113</b>	<b>104,20</b>	<b>463 982</b>	<b>95,13</b>	<b>-7 869</b>	<b>-1,70</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-118 451</b>	<b>-27,06</b>	<b>-103 639</b>	<b>-21,25</b>	<b>-14 811</b>	<b>14,29</b>
Produits financiers	27 318	6,24	24 358	4,99	2 960	12,15
Charges financières	42 932	9,81	50 622	10,38	-7 691	-15,19
<b>Résultat financier</b>	<b>-15 614</b>	<b>-3,57</b>	<b>-26 264</b>	<b>-5,38</b>	<b>10 651</b>	<b>-40,55</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-134 064</b>	<b>-30,63</b>	<b>-129 903</b>	<b>-26,63</b>	<b>-4 161</b>	<b>3,20</b>
Produits exceptionnels	260 000	59,40	257 500	52,79	2 500	0,97
Charges exceptionnelles	125 000	28,56	106 321	21,80	18 679	17,57
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>135 000</b>	<b>30,84</b>	<b>151 179</b>	<b>31,00</b>	<b>-16 179</b>	<b>-10,70</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>936</b>	<b>0,21</b>	<b>21 276</b>	<b>4,36</b>	<b>-20 340</b>	<b>-95,60</b>

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	160 732	64 514	96 218	128 364
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	5 466 868	750 000	4 716 868	4 422 484
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 627 600</b>	<b>814 514</b>	<b>4 813 086</b>	<b>4 550 849</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	3 621		3 621	35 916
Fournisseurs débiteurs				509
Personnel	3		3	40
Etat, Impôts sur les bénéfices	10 021		10 021	17 577
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 043		15 043	10 567
Autres créances	9 183		9 183	3 249
<b>Divers</b>				
Disponibilités	775		775	2 776
Charges constatées d'avance	5 257		5 257	5 196
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>43 903</b>		<b>43 903</b>	<b>75 830</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 671 503</b>	<b>814 514</b>	<b>4 856 989</b>	<b>4 626 678</b>

 Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	2 639 010	2 639 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	76 170	76 170
Réserve légale	1 064	
Autres réserves	20 212	
Résultat de l'exercice	936	21 276
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 737 392</b>	<b>2 736 456</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts	198 359	392 167
Découverts et concours bancaires	37 979	29 500
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	236 337	421 667
Emprunts et dettes financières diverses	1 547 747	1 168 186
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	88 034	94 689
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 936	64 897
Personnel	74 595	55 412
Organismes sociaux	67 054	64 304
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 060	8 568
Autres dettes fiscales et sociales	8 544	9 951
Dettes fiscales et sociales	153 254	138 235
Autres dettes	1 290	2 548
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 119 597</b>	<b>1 890 222</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 856 989</b>	<b>4 626 678</b>

 Tableau de financement

	Ressources	Emplois
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	33 082	
Autofinancement disponible	33 082	
Nouveaux emprunts	379 562	
<b>Total des ressources</b>	<b>412 644</b>	
<b>EMPLOIS</b>		
Remboursement de comptes courants		6 656
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cré)		294 384
Remboursement en capital d'emprunts		193 809
<b>Total des emplois</b>		<b>494 848</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>		<b>82 204</b>

	30/09/2017	30/09/2016	Besoins	Dégagement
<b>Variation des actifs</b>				
Comptes clients, comptes rattachés	3 621	35 916		32 295
Autres créances	34 251	31 942	2 309	
Comptes de régularisation	5 257	5 196	61	
<b>Variation des dettes</b>				
Fournisseurs, comptes rattachés	92 936	64 897		28 039
Dettes fiscales et sociales	153 254	138 235		15 019
Autres dettes	1 290	2 548	1 258	
<b>Dégagement net de fonds de roulement</b>				<b>71 725</b>
<b>Variation de la trésorerie active</b>	<b>775</b>	<b>2 776</b>		<b>2 001</b>
<b>Variations de la trésorerie passive</b>	<b>37 979</b>	<b>29 500</b>		<b>8 479</b>
<b>Variation nette de trésorerie</b>				<b>10 480</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>				<b>82 204</b>



## Faits caractéristiques de l'exercice

Désignation de la société : SA MAISON CLIO BLUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 4 856 989 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 936 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

### Autres éléments significatifs

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant total de 260 K€ en produit exceptionnel.

La société a effectué un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant total de 125 K€ en charge exceptionnelle.

## Règles et méthodes comptables

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée de différentes manières selon le type de filiales :

- lorsque la société exploite une activité, l'évaluation a été établie sur une méthode basée sur la réévaluation du fonds de commerce.
- lorsque la société détient un patrimoine immobilier ou financier, l'évaluation est basée sur la méthode de l'actif net réévalué.

L'actif net réévalué est déterminé en ajoutant aux capitaux propres la plus-value latente sur les titres de participation et les biens immobiliers.

Aucun retraitement n'est effectué au niveau de l'impôt sur les sociétés.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 203 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	160 732			160 732
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>160 732</b>			<b>160 732</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 172 484	294 383		5 466 868
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 172 484</b>	<b>294 383</b>		<b>5 466 868</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 333 216</b>	<b>294 383</b>		<b>5 627 600</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			294 383	294 383
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>294 383</b>	<b>294 383</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

### Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	7 945	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	88 272	20,00
<b>Total</b>	<b>96 218</b>	

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	32 367	32 146		64 514
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>32 367</b>	<b>32 146</b>		<b>64 514</b>
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>32 367</b>	<b>32 146</b>		<b>64 514</b>

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 713 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	1 670 851		1 670 851
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 621	3 621	
Autres	34 251	34 251	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 257	5 257	
<b>Total</b>	<b>1 713 980</b>	<b>43 129</b>	<b>1 670 851</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

### Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	19 651
Clients factures à établir	3 621
Etat produits à recevoir	9 183
<b>Total</b>	<b>32 455</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 639 164,78 euros décomposé en 3 357 716 titres d'une valeur nominale de 0,79 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 357 716	0,79
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 357 716	0,79

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 119 597 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
- à 1 an au maximum à l'origine	37 979	37 979		
- à plus de 1 an à l'origine	198 359	198 359		
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</b>	<b>1 547 747</b>	<b>1 547 747</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>92 936</b>	<b>92 936</b>		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>153 254</b>	<b>153 254</b>		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)</b>	<b>89 324</b>	<b>89 324</b>		
<b>Total</b>	<b>2 119 597</b>	<b>2 119 597</b>		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	193 809			
(**) Dont envers les associés	52 360			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 51 472 euros.

#### Charges à payer

	Montant
Fourn.factures non parvenues	46 002
Intérêts courus	1 193
Associés intérêts courus	888
Dettes provis. pr congés à payer	37 807
Provision pour repos compensateur	671
Provision salaire licenciement	1 885
Charges sociales s/congés à payer	16 142
Etat charges à payer	5 554
Déb.cred. charges à payer	1 290
<b>Total</b>	<b>111 431</b>



## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 257		
<b>Total</b>	<b>5 257</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité n'est pas détaillée car la divulgation de cette information stratégique entraînerait un préjudice grave pour l'entreprise.

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 627 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011, la société SA MAISON CLIO BLUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MAISON CLIO BLUE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Depuis le 01/10/2011, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS Maison Clio Blue (société mère)
- SAS Clio Blue

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des actions en garantie du prêt acquisition	1 300 000
Intérêts des emprunts	10 509
Clause de retour à meilleure fortune de l'abandon de créance accordée par G.P.M. en 2016	240 000
Clause de retour à meilleure fortune de l'abandon de créance accordée par G.P.M. en 2017	260 000
Autres engagements donnés	<b>1 810 509</b>
<b>Total</b>	<b>1 810 509</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Caution solidaire Groupe Patrick Morineau	1 300 000
Garantie OSEO à hauteur de 50 % du prêt	650 000
Aval du crédit de trésorerie par Mr Morineau Patrick	250 000
Nantissement compte titres GPM	200 000
Clause de retour à meilleure fortune de l'abandon de créance accordée à Clio Blue en 2016	90 000
Clause de retour à meilleure fortune de l'abandon de créance accordée à Clio Blue en 2017	125 000
Autres engagements reçus	<b>2 615 000</b>
<b>Total</b>	<b>2 615 000</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités à la retraite sont calculés suivant la méthode rétrospective en tenant compte des dispositions de la convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise et d'une actualisation financière.

Le montant des droits acquis au 30/09/2017 s'élève à 14 293 € charges sociales incluses. Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.


 Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Pays	Capitaux propres				Valeur des titres détenus : - brute - nette	Prêts et avances consentis par la société en valeur brute et nette	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
		Capital	Réserves et report à nouveau	Quote part de capital détenue	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice)					
<u>A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous</u>										
1 – Filiales (+50 % du capital détenu) :										
néant										
2 – Participations (1 à 50% du capital détenu) :										
- SAS CLIO BLUE	France	531 960	528 672	95.53 %	2 330.08	3 795 017 3 045 017	1 613 738 1 613 738	0	3 606 755	0
-										
-										
<u>B) Renseignements globaux sur les autres titres</u>										
néant										



## 2. Etats complémentaires

## Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue	437 720	100,00	487 747	100,00	-50 027	-10,26
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>437 720</b>	<b>100,00</b>	<b>487 747</b>	<b>100,00</b>	<b>-50 027</b>	<b>-10,26</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>437 720</b>	<b>100,00</b>	<b>487 747</b>	<b>100,00</b>	<b>-50 027</b>	<b>-10,26</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>437 720</b>	<b>100,00</b>	<b>487 747</b>	<b>100,00</b>	<b>-50 027</b>	<b>-10,26</b>
Autres achats et charges externes	106 446	24,32	129 088	26,47	-22 641	-17,54
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>331 273</b>	<b>75,68</b>	<b>358 659</b>	<b>73,53</b>	<b>-27 386</b>	<b>-7,64</b>
Impôts, taxes et verst assimilés	4 889	1,12	6 122	1,26	-1 232	-20,13
Charges de personnel	419 075	95,74	422 992	86,72	-3 917	-0,93
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-92 690</b>	<b>-21,18</b>	<b>-70 455</b>	<b>-14,44</b>	<b>-22 236</b>	<b>31,56</b>
Reprises s/ charges et Transferts			660	0,14	-660	-100,00
Autres produits	6 389	1,46	1 023	0,21	5 365	524,34
Dot. amortissements et provisions	32 146	7,34	34 862	7,15	-2 715	-7,79
Autres charges	3		6		-4	-58,77
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-118 451</b>	<b>-27,06</b>	<b>-103 639</b>	<b>-21,25</b>	<b>-14 811</b>	<b>14,29</b>
Produits financiers	27 318	6,24	24 358	4,99	2 960	12,15
Charges financières	42 932	9,81	50 622	10,38	-7 691	-15,19
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-134 064</b>	<b>-30,63</b>	<b>-129 903</b>	<b>-26,63</b>	<b>-4 161</b>	<b>3,20</b>
Produits exceptionnels	260 000	59,40	257 500	52,79	2 500	0,97
Charges exceptionnelles	125 000	28,56	106 321	21,80	18 679	17,57
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>135 000</b>	<b>30,84</b>	<b>151 179</b>	<b>31,00</b>	<b>-16 179</b>	<b>-10,70</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>936</b>	<b>0,21</b>	<b>21 276</b>	<b>4,36</b>	<b>-20 340</b>	<b>-95,60</b>



## Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
<b>Production vendue</b>	<b>437 719,84</b>	<b>100,00</b>	<b>487 746,88</b>	<b>100,00</b>	<b>-50 027,04</b>	<b>-10,26</b>
70600000 - Prestations de services	437 719,84	100,00	487 746,88	100,00	-50 027,04	-10,26
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>437 719,84</b>	<b>100,00</b>	<b>487 746,88</b>	<b>100,00</b>	<b>-50 027,04</b>	<b>-10,26</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>437 719,84</b>	<b>100,00</b>	<b>487 746,88</b>	<b>100,00</b>	<b>-50 027,04</b>	<b>-10,26</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>437 719,84</b>	<b>100,00</b>	<b>487 746,88</b>	<b>100,00</b>	<b>-50 027,04</b>	<b>-10,26</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>106 446,35</b>	<b>24,32</b>	<b>129 087,71</b>	<b>26,47</b>	<b>-22 641,36</b>	<b>-17,54</b>
60620000 - Carburants			1 093,48	0,22	-1 093,48	-100,00
61552000 - Entretien répar. matériel transp			119,50	0,02	-119,50	-100,00
61563000 - Avaries véhicules			792,00	0,16	-792,00	-100,00
61600000 - Primes d'assurance			1 965,47	0,40	-1 965,47	-100,00
62100000 - Redevance gpm			28 285,74	5,80	-28 285,74	-100,00
62110000 - Redevance gme	8 400,00	1,92	8 400,00	1,72		
62260000 - Honoraires	83 851,36	19,16	72 898,67	14,95	10 952,69	15,02
62270000 - Frais d'actes et contentieux	450,97	0,10	1 975,34	0,40	-1 524,37	-77,17
62500000 - Déplacements, missions, récep	120,00	0,03			120,00	
62510000 - Frais déplots p. morineau	16,96		359,52	0,07	-342,56	-95,28
62510200 - Frais j meunier	1 542,66	0,35	350,50	0,07	1 192,16	340,13
62510300 - Frais t. escudier	2 178,89	0,50	3 001,78	0,62	-822,89	-27,41
62510400 - Frais c.poignonec	4 589,58	1,05	4 234,40	0,87	355,18	8,39
62510600 - Frais s. perrot			146,00	0,03	-146,00	-100,00
62510700 - Frais déplacements Degonse	957,23	0,22			957,23	
62516000 - Péages	391,73	0,09	407,61	0,08	-15,88	-3,90
62570000 - Réceptions	736,53	0,17	490,77	0,10	245,76	50,08
62600000 - Affranchissements	59,27	0,01	119,21	0,02	-59,94	-50,28
62700000 - Services bancaires	3 151,17	0,72	4 447,72	0,91	-1 296,55	-29,15
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>331 273,49</b>	<b>75,68</b>	<b>358 659,17</b>	<b>73,53</b>	<b>-27 385,68</b>	<b>-7,64</b>
<b>Impôts, taxes et verst assimilés</b>	<b>4 889,33</b>	<b>1,12</b>	<b>6 121,81</b>	<b>1,26</b>	<b>-1 232,48</b>	<b>-20,13</b>
63120000 - Taxe d'apprentissage	1 816,00	0,41	1 962,00	0,40	-146,00	-7,44
63130000 - Formation prof. (verst impôts)	1 869,33	0,43	1 886,81	0,39	-17,48	-0,93
63511000 - Contribut. eco. territoriale	941,00	0,21	1 821,00	0,37	-880,00	-48,33
63514000 - Taxes sur les véhicules société			238,00	0,05	-238,00	-100,00
63540000 - Droits d'enregistrement	263,00	0,06	214,00	0,04	49,00	22,90
<b>Charges de personnel</b>	<b>419 074,55</b>	<b>95,74</b>	<b>422 991,89</b>	<b>86,72</b>	<b>-3 917,34</b>	<b>-0,93</b>
64110000 - Salaires appointements commi	302 708,55	69,16	309 233,76	63,40	-6 525,21	-2,11
64120000 - Congés payés	5 535,79	1,26	995,94	0,20	4 539,85	455,84
64130000 - Primes transport	659,20	0,15	423,00	0,09	236,20	55,84
64140000 - Indemnités & avantages divers	2 594,72	0,59			2 594,72	
64150000 - Commissions salariés vrp	-5 091,00	-1,16	-267,00	-0,05	-4 824,00	NS
64160000 - Repos compensateur	-414,45	-0,09	-776,96	-0,16	362,51	-46,66
64510000 - Urssaf	71 415,58	16,32	70 278,81	14,41	1 136,77	1,62
64520000 - Mutuelles	8 446,79	1,93	6 992,41	1,43	1 454,38	20,80
64530000 - Retraite non cadres	9 745,63	2,23	8 447,31	1,73	1 298,32	15,37
64531000 - Cot. caisse proyanca . umc	4 398,42	1,00	2 996,14	0,61	1 402,28	46,80

## Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64532000 - Cot. caisse retraite reunica	5 419,11	1,24	7 109,90	1,46	-1 690,79	-23,78
64533000 - Cot. caisse irpvpr	5 797,85	1,32	8 108,27	1,66	-2 310,42	-28,49
64540000 - Assedic	11 916,11	2,72	12 386,63	2,54	-470,52	-3,80
64590000 - Charges soc./congrés payés	2 390,08	0,55	324,97	0,07	2 065,11	635,48
64591000 - Charges sociales/commissions	-1 919,00	-0,44	-5,11		-1 913,89	NS
64592000 - Charges sociales sur rc	-178,85	-0,04	-346,33	-0,07	167,48	-48,36
64750000 - Médecine du travail et pharmac	853,02	0,19	747,15	0,15	105,87	14,17
64900000 - Cice	-5 203,00	-1,19	-3 657,00	-0,75	-1 546,00	42,28
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-92 690,39</b>	<b>-21,18</b>	<b>-70 454,53</b>	<b>-14,44</b>	<b>-22 235,86</b>	<b>31,56</b>
<b>Reprises s/ charges et Transferts</b>			<b>660,00</b>	<b>0,14</b>	<b>-660,00</b>	<b>-100,00</b>
79161700 - Remboursement avaries vehic			660,00	0,14	-660,00	-100,00
<b>Autres produits</b>	<b>6 388,67</b>	<b>1,46</b>	<b>1 023,26</b>	<b>0,21</b>	<b>5 365,41</b>	<b>524,34</b>
75800000 - Produits divers gestion courant	6 388,67	1,46	1 023,26	0,21	5 365,41	524,34
<b>Dot. amortissements et provisions</b>	<b>32 146,32</b>	<b>7,34</b>	<b>34 861,66</b>	<b>7,15</b>	<b>-2 715,34</b>	<b>-7,79</b>
68111000 - Dot. amort. s/immobil. incorpor	32 146,32	7,34	29 168,46	5,98	2 977,86	10,21
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.			5 693,20	1,17	-5 693,20	-100,00
<b>Autres charges</b>	<b>2,54</b>		<b>6,16</b>		<b>-3,62</b>	<b>-58,77</b>
65800000 - Charges diverses gestion cour	2,54		6,16		-3,62	-58,77
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-118 450,58</b>	<b>-27,06</b>	<b>-103 639,09</b>	<b>-21,25</b>	<b>-14 811,49</b>	<b>14,29</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>27 318,00</b>	<b>6,24</b>	<b>24 358,00</b>	<b>4,99</b>	<b>2 960,00</b>	<b>12,15</b>
76150000 - Interets des comptes courants	27 318,00	6,24	24 358,00	4,99	2 960,00	12,15
<b>Charges financières</b>	<b>42 931,55</b>	<b>9,81</b>	<b>50 622,24</b>	<b>10,38</b>	<b>-7 690,69</b>	<b>-15,19</b>
66110000 - Intérêts crédit de trésorerie	741,93	0,17	834,55	0,17	-92,62	-11,10
66115000 - Intérêts emprunt cic	4 799,38	1,10	6 499,39	1,33	-1 700,01	-26,16
66116000 - Intérêts emprunt cmo	9 766,69	2,23	14 158,57	2,90	-4 391,88	-31,02
66150000 - Intérêts comptes courants	25 627,40	5,85	24 900,73	5,11	726,67	2,92
66160000 - Intérêts bancaires	3,99				3,99	
66182000 - Rémunération caution oséo	1 000,16	0,23	2 269,00	0,47	-1 268,84	-55,92
66183000 - Rémunération caution gpm	992,00	0,23	1 960,00	0,40	-968,00	-49,39
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-134 064,13</b>	<b>-30,63</b>	<b>-129 903,33</b>	<b>-26,63</b>	<b>-4 160,80</b>	<b>3,20</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>260 000,00</b>	<b>59,40</b>	<b>257 500,00</b>	<b>52,79</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,97</b>
77180000 - Autres produits except. de gesti	260 000,00	59,40	240 000,00	49,21	20 000,00	8,33
77500000 - Produits cessions éléments d'a			17 500,00	3,59	-17 500,00	-100,00
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>125 000,00</b>	<b>28,56</b>	<b>106 320,60</b>	<b>21,80</b>	<b>18 679,40</b>	<b>17,57</b>
67120000 - Pénalités et amendes			1 563,00	0,32	-1 563,00	-100,00
67180000 - Autres charges except. de gesti	125 000,00	28,56	90 000,00	18,45	35 000,00	38,89
67500000 - Vnc éléments actif cédés			14 757,60	3,03	-14 757,60	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>135 000,00</b>	<b>30,84</b>	<b>151 179,40</b>	<b>31,00</b>	<b>-16 179,40</b>	<b>-10,70</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>935,87</b>	<b>0,21</b>	<b>21 276,07</b>	<b>4,36</b>	<b>-20 340,20</b>	<b>-95,60</b>

## Détail du bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Frais d'établissement</b>	<b>160 731,62</b>	<b>64 513,64</b>	<b>96 217,98</b>	<b>128 364,30</b>
20100000 - Frais d'établissement	18 574,00		18 574,00	18 574,00
20130000 - Frais sur augmentation capital	142 157,62		142 157,62	142 157,62
28010000 - Amortis. frais d'établissement		10 628,46	-10 628,46	-6 913,66
28013000 - Amortissement frais sur augme		53 885,18	-53 885,18	-25 453,66
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>5 466 867,96</b>	<b>750 000,00</b>	<b>4 716 867,96</b>	<b>4 422 484,35</b>
26100000 - Titres de participation	3 795 016,53		3 795 016,53	3 795 016,53
26101000 - Titres clio blue japon				1 000,00
26110100 - Titres Clio Blue Japon	1 000,00		1 000,00	
26710000 - Compte courant Clio Blue	1 613 738,43		1 613 738,43	1 320 674,82
26720000 - Créance maison clio blue japon	37 462,00		37 462,00	37 462,00
26780000 - Intérêts courus s/créances ratta	19 651,00		19 651,00	18 331,00
29610000 - Provis. dépréc. titres participat.		750 000,00	-750 000,00	-750 000,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 627 599,58</b>	<b>814 513,64</b>	<b>4 813 085,94</b>	<b>4 550 848,65</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>3 621,01</b>		<b>3 621,01</b>	<b>35 916,26</b>
41100000 - Clients				19 691,06
41800000 - Clients factures à établir	3 621,01		3 621,01	16 225,20
<b>Fournisseurs débiteurs</b>				<b>508,69</b>
40980000 - Fournisseurs rrr à recevoir				508,69
<b>Personnel</b>	<b>3,26</b>		<b>3,26</b>	<b>39,99</b>
42550000 - Acomptes sur salaires	3,26		3,26	39,99
<b>Etat, Impôts sur les bénéfices</b>	<b>10 021,00</b>		<b>10 021,00</b>	<b>17 576,75</b>
44400000 - Etat impôts sociétés	10 021,00		10 021,00	17 576,75
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	<b>15 043,28</b>		<b>15 043,28</b>	<b>10 567,41</b>
44566100 - Tva ded. achats b/s	7 822,37		7 822,37	3 918,84
44586000 - Tva s/ fourn.factures non parve	7 220,91		7 220,91	6 648,57
<b>Autres créances</b>	<b>9 183,00</b>		<b>9 183,00</b>	<b>3 249,00</b>
44870000 - Etat produits à recevoir	9 183,00		9 183,00	2 589,00
46870000 - Déb.cred. produits à recevoir				660,00
<b>Divers</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>774,79</b>		<b>774,79</b>	<b>2 775,80</b>
51214000 - Crédit agricole				1 568,57
51215000 - Cmo fcb	774,79		774,79	1 207,23
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>5 256,99</b>		<b>5 256,99</b>	<b>5 195,93</b>
48600000 - Charges constatées d'avance	5 256,99		5 256,99	5 195,93
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>43 903,33</b>		<b>43 903,33</b>	<b>75 829,83</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 671 502,91</b>	<b>814 513,64</b>	<b>4 856 989,27</b>	<b>4 626 678,48</b>

## Détail du bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>PASSIF</b>		
<b>Capital social ou individuel</b>	<b>2 639 009,81</b>	<b>2 639 009,81</b>
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	2 639 009,81	2 639 009,81
<b>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</b>	<b>76 170,19</b>	<b>76 170,19</b>
10410000 - Primes d'émission	76 170,19	76 170,19
<b>Réserve légale</b>	<b>1 064,00</b>	
10610000 - Réserve légale	1 064,00	
<b>Autres réserves</b>	<b>20 212,07</b>	
10680000 - Autres réserves	20 212,07	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>935,87</b>	<b>21 276,07</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 737 391,94</b>	<b>2 736 456,07</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts</b>	<b>198 358,53</b>	<b>392 167,34</b>
16400000 - Emprunt cic 700 k€	100 000,00	200 000,00
16400300 - Emprunt cmo 600 k€	98 358,53	192 167,34
<b>Découverts et concours bancaires</b>	<b>37 978,57</b>	<b>29 500,00</b>
51214000 - Crédit agricole	4 278,57	
51904000 - Pret bpi cice 2016		29 500,00
51905000 - Pret Bpi Cice 2017	33 700,00	
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>	<b>236 337,10</b>	<b>421 667,34</b>
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>1 547 747,36</b>	<b>1 168 185,79</b>
16880000 - Intérêts courus	1 192,60	2 330,03
17110000 - Compte courant gpm	1 527 397,76	1 147 110,76
17180000 - Interets courus sur dettes	19 157,00	18 745,00
<b>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</b>	<b>88 033,51</b>	<b>94 689,11</b>
45100000 - Compte courant intégration Clio Blu	35 674,00	42 865,00
45500400 - C.c. c. poignonnet	11,66	11,66
45500500 - C.c. d.morineau	210,69	208,34
45500600 - C.c. i. gigoï	50 803,09	50 268,40
45501000 - C.c. jm jaffrezic	445,67	440,47
45580000 - Associés intérêts courus	888,40	895,24
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>92 935,77</b>	<b>64 897,15</b>
40100000 - Fournisseurs	46 934,24	24 840,93
40810000 - Fourn.factures non parvenues	46 001,53	40 056,22
<b>Personnel</b>	<b>74 595,23</b>	<b>55 411,91</b>
42100000 - Personnel rémunérations dues	17 267,85	
42810000 - Commissions sur ventes a payer	16 964,00	22 055,00
42820000 - Dettes provis. pr congés à payer	37 806,87	32 271,08
42860000 - Provision pour repos compensateur	671,38	1 085,83
42860100 - Provision salaire licenciement	1 885,13	
<b>Organismes sociaux</b>	<b>67 054,19</b>	<b>64 303,73</b>
43100000 - Urssaf	28 156,00	27 915,00
43110000 - Urssaf ccvvp	1 645,00	1 580,00
43700000 - Autres organismes sociaux	5 964,36	4 668,51
43733000 - Caisse irvvp	3 073,64	2 359,63
43750000 - Retraite cadres	5 963,07	6 018,00
43780000 - Autres caisses	813,32	616,02
43810000 - Charges sociales sur commissions	5 025,00	6 944,00
43811000 - Charges sociales sur rc	272,30	451,15
43820000 - Charges sociales s/congés à payer	16 141,50	13 751,42


**Détail du bilan**

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	3 060,17	8 568,38
44551000 - Tva à décaisser	2 457,00	5 499,00
44571100 - Tva collectée sur ventes		365,18
44587000 - Tva sur facture et avoir à établir	603,17	2 704,20
<b>Autres dettes fiscales et sociales</b>	8 544,00	9 951,00
44860000 - Etat charges à payer	5 554,00	6 961,00
44880000 - Etat ccsf a payer	2 990,00	2 990,00
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>153 253,59</b>	<b>138 235,02</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>1 290,00</b>	<b>2 548,00</b>
46860000 - Déb.cred. charges à payer	1 290,00	2 548,00
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 119 597,33</b>	<b>1 890 222,41</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 856 989,27</b>	<b>4 626 678,48</b>


**Détail des emprunts**

Date	Organisme prêteur	Montant initial	Durée (ans)	Capital restant dû				Intérêts courus	Intérêts hors bilan
				Total fin n	A moins d'1 an	A + d'1 an et a - de 5 ans	A plus de 5 ans		
05/2011	CIC	700 000	7	200 000	100 000				2 306
05/2011	Crédit Mutuel Océan	600 000	7	192 167	98 359			1 193	3 578
		1 300 000		392 167	198 359			1 193	5 884

### 3. Documents fiscaux







Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : Lieu dit La Tignonnaire 85430 AUBIGNY		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 30/09/2017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	160 731	AC	64 513	96 217
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	3 796 016	CV	750 000	3 046 016
		Créances rattachées à des participations	BB	1 670 851	BC		1 670 851
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	5 627 599	BK	814 513	4 813 085
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 621	BY		3 621
		Autres créances (3)	BZ	34 250	CA		34 250
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	774	CG		774	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 256	CI		5 256	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	43 903	CK		43 903	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	5 671 502	IA	814 513	4 856 989	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise		SA MAISON CLIO BLUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 2 639 009 .....)		DA	2 639 009	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	76 170	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 064	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )		DG	20 212	
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	935	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	2 737 391	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	236 337	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )		DV	1 635 780	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	92 935	
	Dettes fiscales et sociales		DY	153 253	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 290	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	2 119 597		
Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	4 856 989		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 119 597	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	37 978	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	437 719	FH		FI	437 719
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	437 719	FK		FL	437 719
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 388
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	106 446
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 889
	Salaires et traitements*					FY	305 992
	Charges sociales (10)					FZ	113 081
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	32 146
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)					GE	2	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	562 559
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 118 450)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	27 318
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	27 318
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	42 931
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	42 931
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 15 613)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 134 064)

Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE			Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	260 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	260 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	125 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	125 000	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	135 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	731 426	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	730 490	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	935	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		125 000	
		Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			260 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures			Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	TOTAL I					1		2		3			
		Frais d'établissement et de développement					CZ	160 731		D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					KD			KE	KF			
CORPORELLES	Terrains					KG			KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN	KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS			KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV			KW	KX			
		Matériel de transport*				KY			KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB			LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI	LJ			
	Avances et acomptes					LK			LL	LM			
	TOTAL III					LN			LO	LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M	8T			
	Autres participations					8U	5 172 484		8V	8W 294 383			
	Autres titres immobilisés					1P			1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T			1U	1V			
	TOTAL IV					LQ	5 172 484		LR	LS 294 383			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	5 333 215		ØH	ØJ 294 383				
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	TOTAL I					1		2		3		4	
	Frais d'établissement et de développement					IN			CØ	DØ 160 731		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					IO			LV	LW		1X	
CORPORELLES	Terrains					IP			LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR			MD	ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions					IS			MG	MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT			MJ	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU			MM	MN		MO	
		Matériel de transport				IV			MP	MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW			MS	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY			MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes					NC			ND	NE		NF	
	TOTAL III					IY			NG	NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			ØU	M7		ØW	
	Autres participations					1Ø			ØX	ØY 5 466 867		ØZ	
	Autres titres immobilisés					11			2B	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					12			2E	2F		2G	
	TOTAL IV					13			NJ	NK 5 466 867		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14			ØK	ØL 5 627 599		ØM		

Exercice N clos le : 30/09/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SA MAISON CLIO BLUE</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY	32 367	EL	32 146	EM		EN	64 513
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU		QV		QW		QX	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	32 367	ØP	32 146	ØQ		ØR	64 513

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW				<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>		NY		<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>			NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR



Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF		
	– financières	UG	UH		
	– exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	1 670 851	UM		UN	1 670 851			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	3 621		3 621					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0 )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	3		3					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	10 021		10 021				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 043		15 043				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	9 183		9 183				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	5 256		5 256					
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 713 979	VU	43 128	VV	1 670 851		
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	37 978		37 978					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	198 358		198 358					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 547 747		1 547 747						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	92 935		92 935						
Personnel et comptes rattachés		8C	74 595		74 595						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 054		67 054						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 060		3 060					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 544		8 544					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	88 033		88 033						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 290		1 290						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	2 119 597	VZ	2 119 597					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	51 472			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	193 808	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <u>SA MAISON CLIO BLUE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>30/09/2017</u>		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7							
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
		- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme						
				- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	127 589			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								<b>TOTAL I</b>		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>								<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ								
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
Zone franche urbaine-TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI		
						déficit (II moins I)		120 732		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		120 732		

**ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL**

Désignation

SA MAISON CLIO BLUE

**I - REINTEGRATIONS DIVERSES**

<b>I - REINTEGRATIONS DIVERSES</b>		Exercice N
	Libellé	Montant
	Provision CICE 30/09/2016	2 589
	Abandon compte courant Clio Blue	125 000



## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

2017

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET : 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE La Roche Sur Yon Sud  
10 rue du 93ème RI

85001 LA ROCHE SUR YON Cedex

Exercice du : 01/10/2016 au :30/09/2017

Néant \*

<b>I - RÉINTÉGRATIONS</b>	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	935
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E 2	127 589
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI		E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z 7	
	<b>TOTAL I</b>	E 3	128 524
<b>II - DÉDUCTIONS</b>	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E 5	7 792
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe		E X	
Plus-values nettes à long terme <ul style="list-style-type: none"> <li>• imposées au taux de 19 %</li> <li>• imposées au taux de 15 %</li> <li>• imposées au taux de 0 %</li> <li>• imputées sur les moins-values nettes à long terme</li> <li>• imputées sur les déficits antérieurs</li> <li>• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F <sup>(1)</sup>, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)</li> </ul>		E Y	
		E 6	
		E Z	
		E 7	
		E 8	
		19	
<b>III - RÉSULTAT FISCAL</b>	<b>TOTAL II</b>	F 1	7 792
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	120 732
	Déficit (II-I)	F 3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6	120 732
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	
	Déficit	F 9	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Désignation de l'entreprise SA MAISON CLIO BLUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		ZT	53 948
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**  
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS**  
**ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME**  
**COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

**N° 2058 Bbis**  
**2017**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA MAISON CLIO BLUE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE La Roche Sur Yon Sud  
 10 rue du 93ème RI

85001 LA ROCHE SUR YON Cedex

Exercice du : 01/10/2016 au : 30/09/2017

Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

**I - SUIVI DES DÉFICITS \***

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	180 936
Déficits imputés	J9	120 732
Déficits reportables	M6	60 204
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	60 204

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

**II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.



Désignation de l'entreprise <u>SA MAISON CLIO BLUE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	1 064							
						- Autres réserves	ZD	20 212							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	21 276		Dividendes	ZE									
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF									
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	21 276		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) <b>TOTAL II</b>	<b>ZH</b>	21 276								
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 )										YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	— Sous-traitance										YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 )										XQ				
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU		8 400		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS		84 302		
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES )										ST		13 744		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ		106 446		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW		941		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS )										9Z		3 948		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX		4 889		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY		90 010		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ		14 577		
	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *										ØB		283 332		
DIVERS	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :      handicapés :      )										YP		8		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale										RL				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		1.73 %		
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP										— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		120 732	Plus-values à 15%	JK					Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM					Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		49 421	Plus-values à 15%	JN					Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP					Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT  
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME  
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SA MAISON CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE La Roche Sur Yon Sud 10 rue du 93ème RI 85001 LA ROCHE SUR YON Cedex

SIRET Société intégrée 53224283100016

Exercice ouvert le : 01/10/2016

clos le : 30/09/2017

Néant \*

Cocher la case si la déclaration  
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations	Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	120 732	CB
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD		
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CH		CJ
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL		
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)			CO
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP		
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT		
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU		
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW
<b>TOTAL</b>	<b>CX</b>	<b>120 732</b>	<b>CY</b>
<b>BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)</b>	<b>CZ</b>	<b>120 732</b>	<b>DA</b>

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>BS</b>	<b>ED</b>	<b>EE</b>	<b>A8</b>	<b>EF</b>	<b>EG</b>
<b>TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %</b>	<b>BR</b>			<b>A9</b>		
<b>TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %</b>		<b>B7</b>			<b>B6</b>	
<b>TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %</b>			<b>B5</b>			<b>B4</b>
<b>C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %</b>						
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			<b>B3</b>			

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.

(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS  
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME  
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES  
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA MAISON CLIO BLUE

N° SIRET : 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE La Roche Sur Yon Sud  
10 rue du 93ème RI

85001 LA ROCHE SUR YON Cedex

Exercice du : 01/10/2016 au : 30/09/2017

Néant \*

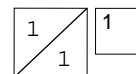
<b>Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>	<b>19 % (1)</b>	<b>15 %</b>	<b>0 %</b>
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5		
<b>Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) ( ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	120 732	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10		
Réévaluations libres	11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	120 732	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET  
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE  
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES  
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

SIREN de la société mère : 5 3 2 2 4 2 8 3 1

Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications : SA MAISON CLIO BLUE

SIREN de la société intégrée : 5 3 2 2 4 2 8 3 1

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE La Roche Sur Yon Sud 10 rue du 93ème RI  
85001 LA ROCHE SUR YON Cedex

Exercice du : 01/10/2016 au : 30/09/2017

A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2) <sup>2</sup>			MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223B, alinéa 3)	MC		MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI			
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)	MJ		MK	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO	
TOTAL	MP		MQ	

B - PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins- value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins- value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

<sup>1</sup> La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

<sup>2</sup> Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SA MAISON CLIO BLUE

 Néant \*

Exercice ouvert le : 01/10/2016 et clos le : 30/09/2017 Durée en nombre de mois 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

532242831

SA MAISON CLIO BLUE

I		Production de l'entreprise	
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC	437 719	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	6 388	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	444 108
II		Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)	
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	106 446	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	106 448
III		Valeur ajoutée produite	
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	337 659
IV		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	337 659	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	437 719	
Période de référence	GY	0 1 // 1 0 / 2 0 1 6	GZ 3 0 // 0 9 / 2 0 1 7
Date de cessation	HR	/ / / / / / / /	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant \*

EXERCICE CLOS LE

30/09/2017

N° SIRET

5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA MAISON CLIO BLUE

ADRESSE (voie)

Lieu dit La Tignonnière

CODE POSTAL

85430

VILLE

AUBIGNY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2 812 775

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 7

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 544 941

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

SARL

Dénomination

GROUPE PATRICK MORINEAU

N° SIREN (si société établie en France)

380316687

% de détention

70.96

Nb de parts ou actions

2 382 775

Adresse :

N°

55

Voie

rue de Turbigo

Code Postal

75003

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

N° SIRET 

5	3	2	2	4	2	8	3	1	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA MAISON CLIO BLUE

ADRESSE (voie) Lieu dit La Tignonnière

CODE POSTAL 85430 VILLE AUBIGNY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SAS Dénomination CLIO BLUE

N° SIREN (si société établie en France) 321833097 % de détention 95.53

Adresse : N° 55 Voie rue de Turbigo

Code Postal 75003 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032